

Un enjeu des élections européennes

par MICHEL PEZET (*)

de modernisation, de productivité. Nous ne devons pas subir l'élargissement comme l'économie française a subi le choc pétrolier.

Nous devons maîtriser les mutations et préparer les conditions nécessaires à la réussite de l'élargissement. L'Espagne et le Portugal, rendus à la démocratie, ont vocation naturelle à entrer dans cet ensemble démocratique qu'est la Communauté européenne.

L'Europe est aujourd'hui à la croisée des chemins. Il est devenu indispensable de lancer un grand programme de développement des régions méditerranéennes. La commission de Bruxelles a élaboré un certain nombre de propositions visant à renforcer l'organisation des marchés pour les produits méditerranéens. Nous nous battons avec nos producteurs pour que ces propositions soient élargies, complétées et surtout appliquées.

Il ne faudrait pas cependant qu'un malentendu naisse dans l'opinion publique européenne. Ce que demandent les producteurs méditerranéens, c'est l'instauration d'une réglementation européenne comparable à celle qui existe pour la viande bovine et les céréales, mais, cette fois-ci, en faveur des fruits et légumes, du vin et de l'huile d'olive.

(*) Président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur (PS).

Les solutions existent. Il s'agit d'avantage de la mise en œuvre d'une volonté politique déterminée que de la recherche de modalités techniques.

Il semble indispensable d'aller encore plus loin. Aussi souhaitons-nous que les régions méditerranéennes fassent l'objet de véritables programmes intégrés régionaux sous la forme de contrats par objectifs entre la Communauté, les Etats et les régions.

Afin de limiter la tentation de saupoudrage des crédits et le développement d'une concurrence inter-régionale pour leur obtention, je propose, comme j'ai eu l'occasion de le dire à Madrid, en décembre 1982, à M. Felipe Gonzalez, la création d'une conférence permanente des régions méditerranéennes. Cette conférence contribuerait à l'harmonisation de ce dispositif d'appui et au suivi de l'application des programmes intégrés méditerranéens et régionaux. Elle devrait aussi être le lieu d'une confrontation constructive avec les régions méditerranéennes de la rive sud.

(1) Pour les melons, les raisins de table, les poires d'été, les aubergines, les asperges, les tomates, les poisvons, la part de Provence-Alpes-Côte d'Azur dans les exportations françaises se situe entre 50 % et 90 %, et dépasse même 90 % pour les haricots verts et les courgettes.

La mer à géométrie variable

par SERGE ANTOINE (*)

B RISURE entre trois continents qui ont divergé, il y a des milliards d'années et germe de vie et de cultures pendant des siècles, la Méditerranée sera-t-elle demain, tout simplement, elle-même ?

Rien n'est moins sûr. Son espace n'est aujourd'hui pas reconnu comme une « région internationale » et, comble de l'oubli, ne figure même pas dans les répertoires ou statistiques de l'ONU. Mais là n'est pas le pire. Il est dans l'image que se font les Méditerranéens de leur propre espace et dans l'absence d'image qu'ils se font de leur destin collectif. Cet espace est en effet toujours tracé de façon immuable, sans marées, dessiné par la géographie de l'olivier ou par la contemplation bleue du touriste enfin au repos. Cet espace, si intensément nourri d'histoire, a traversé les siècles et semble éternel.

Mais cette histoire et cette géographie visibles sont la surface d'un écosystème peu perçu et la peau d'une fantastique mutation dont les Méditerranéens ne mesurent pas — en tout cas, dans notre pays — l'ampleur.

Le travail récent effectué par les dix-sept Etats riverains (et par la Communauté européenne) sur l'avenir de la Méditerranée sera, à cet égard, salutaire s'il parvient à se faire connaître. Peu de Français savent, en effet, que, sous la bannière de l'ONU, un exercice « Méditerranée + 30 » (dans trente ans) vient de se dérouler. Prudemment centrée jusqu'ici sur

l'environnement, l'étude de la Méditerranée entreprise dans le cadre du « plan bleu » ouvre, en fait, sur la plupart des grandes réalités sociales et économiques du bassin et révèle d'importants bouleversements.

La première mutation est démographique : dans moins de cinquante ans, les dix-huit Etats du bassin méditerranéen auront 550 millions d'habitants, soit plus que les Etats-Unis et l'URSS réunis. Cette croissance, due, bien entendu, à l'explosion des pays du Sud et du Sud-Est, connaîtra seulement vers 2080 des signes de plafonnement. Quels nouveaux paysages ! Quelles failles ! N'en prenons qu'un exemple : les rapports entre la population de la Grèce et celle de la Turquie voisine étaient, en 1950, de 1 à 2,7 ; ils sont, en 1984, de 1 à 5 ; ils seront de 1 à 10 dans cinquante ans, puis de 1 à 15.

La croissance urbaine est le deuxième fait porteur de mutation. En Algérie, par exemple, la population des villes, de 30 % en 1960, sera de 76 % en l'an 2000, de 80 % en 2010. Certes, la Méditerranée a toujours été urbaine, et la « cité » a été la clé des civilisations qu'elle a développées. Mais s'agit-il encore de cités lorsqu'on entre dans l'ère des mégapoles, qui, comme Le Caire ou Ankara, dépasseront, chacune, 30 millions d'habitants ?

Autre mutation sous nos yeux : la suffisance alimentaire était autrefois un exercice pratiqué par des agriculteurs économes d'espace et d'eau. Elle vole en éclats sous la pression combinée du déclin de l'armature rurale, des techniques, de la désertification et des changements de consommation alimentaire. La plupart des pays du sud de la Méditerranée ont vu leur ratio d'autosuffisance en céréales fourragères baisser dans la proportion de 60 % à 40 %. La FAO fait état d'un avenir encore plus inquiétant.

Chacun des domaines de la Méditerranée pourrait être passé en revue pour évaluer les bouleversements : le tourisme, sans doute multiplié par trois en moins de quarante ans ; l'avion à mille places, et le tunnel de Gibraltar, éventualités qu'il faut regarder en face.

Qu'en sera-t-il de la communication, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle se fait de plus en plus mal ? Il manque à la Méditerranée des satellites, des ports francs, des médiateurs — la Fondation Seydoux en est un exemple, en France, — des diagonales de fraternité. Louis Massignon n'est plus là. Des rencontres comme celle de Barcelone, en mai, pour les échanges télévisés, sont les bienvenues. Mais il en faudrait dix fois plus.

Et la pollution ?

Il serait bon également — mais la Fédération des villes jumelées n'y est pas arrivée jusqu'ici — que les échanges et la « coopération décentralisée » se développent entre les régions et les villes. Les relations pionnières entre la région Provence-Côte d'Azur-Alpes et Alger ou le Nord-Ouest tunisien seraient à multiplier. Ce bassin méditerranéen, au-delà des paroles, est un terrain de choix pour un « Nord-Ouest de voisinage ». Pourquoi ne pas tester des formules nouvelles et, par exemple, reprendre les propositions faites dans le *Monde* par Ignacy Sachs, en 1978, pour des solidarités financées par une redevance internalisée ; par exemple, sur le transport du pétrole ? Qu'en sera-t-il de la pollution, qui relève cependant aujourd'hui, très largement, de chacun des Etats : stations d'épuration (qui couvriront dans quelques années 60 % à 80 % du littoral français, très en tête à cet égard) ; lutte contre les pollutions (un accord a été passé entre Méditerranéens en 1981, mais sa mise en œuvre est lente).

Ce tableau de la Méditerranée par secteurs sera bientôt complété par les grands scénarios que les Méditerranéens ont choisis, à l'initiative du « plan bleu ». Les Etats du Sud rattraperont-ils le niveau de consommation des Etats du Nord-Ouest (France, Italie), et, si oui, quand (on n'en prend guère le chemin), avec quel style de vie et quels modes de production ? Quel serait un modèle de croissance méditerranéenne qui s'appuierait sur la mobilisation des ressources spécifiques de la Méditerranée — hélas ! peu nombreuses ? Il ne s'agit pas de scénario d'autarcie mais de politique autotécrite. *Mare nostrum* ou *Mare nostrum* ?

Avec cette prospective faite de tendances lourdes et de choix de développement, les Etats méditerranéens n'abandonnent pas leur solidarité, comme en Europe, par le charbon, l'acier, l'atome ou les produits agricoles, mais par la gestion concertée de leur espace. C'était la voie géographique qu'un Maurice Rotival préférait, il y a vingt-cinq ans, à celle, plus sectorielle, qui a été retenue. L'environnement sera-t-il suffisamment fort pour déclencher une véritable coopération à fondement territorial ?

(*) Directeur de la mission Environnement-Développement au secrétariat d'Etat chargé de l'environnement et de la qualité de la vie.

Méditerranée

Depuis quelques jours sont réunis à Athènes les représentants des dix-sept Etats de la Méditerranée pour parler de l'environnement. Michel Pezet propose une coopération décentralisée, Serge Antoine évoque les bouleversements attendus autour de cette mer « du milieu de la terre », Mostapha K. Tolba cite des exemples de solidarité nés des initiatives analysées ici. Ismaïl-Sabri Abdalla voit dans ces actions les possibilités de développement de la dimension régionale, d'une prise en compte « communautaire » de nouveaux secteurs d'activité.

Une solidarité contagieuse

par MOSTAPHA K. TOLBA (*)

ENTRE les atteintes à risque universel qui sont encore rares et les pollutions locales qui sont maîtrisables avec un peu de volonté nationale, les atteintes nouvelles de l'environnement s'inscrivent à l'échelon régional de plusieurs pays ; la maladie des forêts européennes, la désertification indissociable de la sécheresse et de la famine qui frappent l'Afrique, la dégradation de certaines régions marines en sont des exemples évidents.

Le problème des pluies et des brouillards acides, qui n'est pas nouveau, prend aujourd'hui en Europe une dimension de grande gravité. La Scandinavie, l'Allemagne, l'Europe centrale, sont tout particulièrement affectées. Plus de dix-huit mille lacs suédois sont devenus trop acides pour que certaines espèces de poissons puissent y survivre ; en deux ans, le pourcentage des forêts allemandes atteintes par des nécroses dues aux pluies acides est passé de 10 % à 30 %.

Les Etats européens ont eu la sagesse de permettre à leurs institutions de coopération économique de traiter de l'environnement. Tout récemment, un accord a été signé à Ottawa par huit pays d'Europe et par le Canada ; il prévoit une réduction d'au moins 30 % des émissions de dioxyde de soufre entre 1980 et 1983. La France, pour sa part, s'est déjà engagée à réduire ses émissions de moitié entre 1981 et 1990.

La sécheresse fournit un autre terrain de nécessaire coopération internationale. La vie de huit cent cinquante millions d'hommes est concernée par la désertification. Au Sahel, où la population a augmenté de près de 20 % entre 1977 et 1984, l'érosion continue et la raréfaction des pluies entraînent un déficit grandissant des balances alimentaires déjà déséquilibrées par la croissance démographique.

La solution passe par une coopération entre plusieurs Etats et par une entraide entre les pays industrialisés et des pays frappés par la sécheresse et la désertification. De tels efforts ont déjà été entrepris depuis plusieurs années au sein du Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel.

La Méditerranée, malgré les avertissements prodigués depuis dix ans sur les risques de mort qu'elle encourt, ne connaît pas une situation aussi dramatique : la mer est actuellement bien en vie et moins atteinte que la Baltique par exemple. Mais l'actualité et l'exemple de cette région résident surtout dans la manière dont s'amorce entre les dix-sept Etats riverains une voie nouvelle de coopération internationale.

La particularité institutionnelle de cette coopération, sous l'égide des Nations unies, est qu'elle évite, non seulement, bien entendu, tout organisme à tendance supra-nationale, mais même tout noyau centralisateur. L'équipe de coordination installée à Athènes depuis 1982 est restreinte et l'essentiel du travail s'effectue par la collaboration entre des centres nationaux ou régionaux (Malte, Sophia Antipolis, Split, Tunis, etc.) ; ainsi le programme « Med Pol » s'appuie sur plus de quatre-vingts centres de recherche pour la surveillance du milieu marin. La « structure en réseau » de cette coopération méditerranéenne mérite d'être évoquée car elle est originale.

Cet exemple commence d'ailleurs à faire des petits. Des « Méditerranées de la solidarité » naissent à l'initiative des pays riverains d'autres « mers régionales » et avec le soutien du programme des Nations unies pour l'environnement et d'autres organisations des Nations unies. Dans le Golfe, dans la mer des Caraïbes, en Asie du Sud-Est et ailleurs, la volonté politique de lutter ensemble contre la dégradation de l'environnement marin et côtier a permis de triompher d'obstacles jugés a priori par certains comme insurmontables. Les Nations unies, qui ont fortement aidé à la naissance de ces programmes, en tirent une fierté bien compréhensible. Le « dialogue » entre pays développés et pays en développement, entre l'Ouest et l'Est et entre les pays en développement eux-mêmes, peut trouver là une belle source de réflexion, d'inspiration et d'action. Car ce qui a été fait en Méditerranée peut, à l'évidence, être fait ailleurs.

(*) Directeur exécutif du programme des Nations unies pour l'environnement.

Le berceau d'une vraie coopération

par ISMAIL-SABRI ABDALLA (*)

QUALIFIER la Méditerranée de « berceau de la civilisation », c'est faire peu de cas de la Chine, de l'Inde, de l'Afrique subsaharienne, sans parler des civilisations précolombiennes. Mais il est bien vrai qu'aucune autre mer régionale ne joua un rôle historique avec autant d'ampleur et sans discontinuité.

Tout le long des trois derniers millénaires, hommes et connaissances, marchandises et capitaux, ne cessèrent jamais de circuler d'un point à un autre de ses rivages. A aucun moment, cette mer du « milieu de la terre » ne fut une frontière soudée, ni une voie interdite.

Elle connut, certes, de nombreuses guerres ; aucune n'aboutit à une rupture définitive. Bien au contraire, les plus spectaculaires d'entre elles visèrent à l'intégration plus ou moins complète de son bassin : les conquêtes romaines et arabes, les croisades et le colonialisme des temps modernes. Par ailleurs, commerce et échanges intellectuels suivirent les mouvements de troupes. De surcroît, les temps des contacts pacifiques furent bien plus longs que les périodes des confrontations belliqueuses.

De la multitude d'ethnies qui s'agglutinent et se mêlent depuis les temps les plus reculés émergea ce que certains ethnologues appellent le type méditerranéen. Plus évidents sont la faune, la flore et le climat méditerranéens. De l'interaction de l'homme en perpétuelle quête d'une meilleure existence et de cet environnement physique, mis à contribution depuis des milliers d'années, se formèrent des traits culturels communs (mode de vie, échelle de valeurs, expression artistique, etc.), qui constituent le fond de la « méditerranéité » ?

Cette dernière pâtit, il faut le reconnaître, sous l'impact d'une modernisation restée, pour l'essentiel, imitative de ce qui s'est accompli aux Etats-Unis, d'abord, et en Europe occidentale, ensuite. C'est la prise de conscience de la dimension environnementale dans le développement de nos sociétés qui provoqua le regain d'intérêt dont la Méditerranée et son bassin sont aujourd'hui l'objet.

Le programme des Nations unies pour l'environnement (PNUÉ), décidé à Barcelone en 1975, a eu le mérite d'inaugurer ses activités dans le domaine des mers régionales par un plan d'action pour la Méditerranée (PAM). Grâce à son initiative, les pays riverains (sauf l'Albanie) ont « oublié leurs querelles » et adopté un plan qu'ils financent et mettent en œuvre en commun. Ambitieux, ce PAM comporte plusieurs volets : élaboration et ratification d'un certain nombre de protocoles destinés à limiter la pollution marine et à conserver certains sites privilégiés, à surveiller et à évaluer périodiquement l'état de l'environnement physique, etc.

Conscients des besoins de développement et de croissance et désireux, en même temps, de maintenir un environnement physique épanoui, ainsi qu'un cadre de vie agréable, les Etats riverains ont décidé de lancer des recherches en « planification socio-économique intégrée » en vue d'une meilleure gestion de l'environnement.

Sous ce volet du PAM, ils ont approuvé une proposition française portant sur une étude prospective des interactions entre le développement et l'environnement. Baptisé « plan bleu », ce projet de recherche

a commencé ses travaux en septembre 1980. Sa première phase vient de se terminer. Douze études et une synthèse permettent d'ores et déjà d'identifier les « tendances lourdes » du développement courant et d'extrapoler leur impact sur l'environnement et le cadre de vie dans la période des années 2010 à 2030. Comme on pouvait s'y attendre, l'image de la Méditerranée et de son bassin paraît, à ces dates, inacceptable, voire insoutenable. Mais les mêmes travaux ont démontré qu'au sein de nos sociétés il y a de nombreux germes de mutations et de véritables contre-tendances. L'ensemble des travaux doivent déboucher sur des recommandations d'action mises à la disposition des planificateurs nationaux.

Les décisions restent du ressort exclusif des Etats souverains. Néanmoins, les phénomènes dus à l'environnement transcendent trop souvent les frontières politiques et appellent, par là-même, une certaine coordination des actions, et aussi une coopération dans leur mise en œuvre. Après celle qui s'amorce pour l'état de la mer, ce que l'on espère voir se dégager d'une étude prospective des interrelations environnement-développement, c'est la prise en compte systématique de la dimension régionale lors de l'élaboration des plans.

Il importe, pour l'avenir de toute la région, que la renaissance du sens de la communauté, à travers les diversités déjà visibles dans les manifestations culturelles et sportives, s'étende à d'autres domaines, notamment à la recherche scientifique et technologique et aux activités économiques.

C'est ainsi seulement, que le terme « sauver la Méditerranée » acquiert une réelle signification.

(*) Coordonnateur de la première phase du « plan bleu » ; président du Forum du tiers-monde.

Cette mer ne saurait être réduite à l'état d'une piscine pour touristes venus d'ailleurs. Les peuples riverains refusent le statut de « musée des civilisations antiques ». Ils aspirent, comme tout le monde, au progrès et à la modernité. Cette aspiration ne peut se matérialiser qu'en intelligence avec leur environnement physique et culturel.

Le dialogue euro-arabe

Parler de la coopération c'est forcément évoquer les rapports Nord-Sud, le dialogue euro-arabe. Né au lendemain de la crise pétrolière, ce dialogue a pu paraître comme un simple expédient. Cependant, un autre projet de recherche portant sur l'avenir du monde arabe m'a permis d'appréhender toute l'importance d'une durable coopération euro-arabe. Il s'agit d'une étude de l'université des Nations unies portant en anglais le nom de *Arab Alternatif Futurs*, commencée en 1980 et se terminant à la fin de 1985.

Centré sur les aspects politiques, culturels et sociaux (vu l'abondance d'études économiques), ce travail, conçu et entrepris par des chercheurs arabes uniquement, m'a fait réaliser toute la dialectique des liens imposés par l'histoire, la géographie et la géopolitique de demain. On oublie souvent que les deux tiers de la nation arabe vivent le long des rivages méditerranéens. La culture arabo-islamique demeure éminemment méditerranéenne en dépit des affluents africains et asiatiques dont elle se nourrit.

Dans un monde où détente et coopération constituent la seule alternative à l'enfer thermonucléaire, rien n'est plus évident qu'un rapprochement entre les deux groupes de pays qui entourent la Méditerranée. Osons donc espérer que cette mer devienne le laboratoire où se forgeront des rapports nouveaux de coopération, une ébauche de ce nouvel ordre mondial dont on a tant parlé et pour l'avènement duquel on a si peu fait.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS - Tél. MONDIPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 \$; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 85 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 fr. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 fr. ; Yougoslavie, 182 nd.

Édité par la S.A.R.L. Le Monde

Gérant : André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beau-Méry (1944-1969) Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX^e 1983

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE

341 F 605 F 859 F 1080 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE

661 F 1 245 F 1 819 F 2 360 F

ÉTRANGER (par messagerie)

I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS

381 F 685 F 979 F 1 240 F

II - SUISSE, TUNISIE

454 F 830 F 1 197 F 1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande. Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.